

constaté il y a trois ans qu'il inaugurerait la suppression des régies, avec l'encouragement du groupe dont il a l'appui tacite en cette Chambre, c'est-à-dire le parti conservateur progressiste, qui ratifie toutes les mesures de ce genre qu'il prend, et cela dans l'intérêt et au bénéfice des amis qu'il compte dans le pays. La suppression des régies a commencé à ce moment-là, et le fait qu'elle s'est poursuivie depuis constitue le plus important des facteurs sur lesquels la Commission des transports s'est fondée pour justifier la majoration qu'elle a accordée.

Si ces régies n'avaient pas été supprimées, les récents événements ne se seraient pas produits, ou du moins une majoration n'aurait pas été nécessaire même dans le cas des chemins de fer.

Je soutiens que même en ce moment tardif, alors que douze jours se sont écoulés depuis l'application de la hausse du tarif-marchandises, le Gouvernement devrait revenir sur sa décision et désavouer sans tarder cette majoration. J'ai de nombreux arguments à exposer à l'appui de ma thèse et ils devraient convaincre le Gouvernement.

J'ai ici une lettre de la Chambre de commerce d'Edmonton. Je ne la citerai pas intégralement, car elle est longue, mais je tiens à consigner au hansard un passage de cette lettre datée du 13 avril 1948, dans laquelle cet organisme expose clairement son attitude:

La Chambre a préconisé, et préconise encore, l'établissement d'une commission jouissant d'autant de prestige et d'influence que la commission Rowell-Sirois, car elle estime que la question du tarif-marchandises est, de tous les problèmes pris séparément, le plus important de l'économie canadienne à l'heure actuelle.

M. GIBSON (Comox-Alberni): Veut-on censurer la Commission des transports?

M. BENTLEY: Dans cette lettre ils disent que non. Je n'accuse pas la commission moi non plus. Je blâme le Gouvernement, que mon honorable et indépendant ami de Comox-Alberni appuie presque invariablement.

M. COLDWELL: Et en cette occasion.

Une VOIX: Honte!

M. BENTLEY: Oui, honte!

M. GIBSON (Comox-Alberni): Amusez-vous!

M. BENTLEY: Je n'ai pas porté d'accusation contre la commission. Il ne m'arrive pas souvent d'appuyer les chambres de commerce mais, sur cette question, l'Ouest tout entier,—je parle en ma qualité de représentant de cette partie du pays,—est unanime à soutenir, indépendamment de toute considération poli-

[M. Bentley.]

tique, économique ou sociale, que cette hausse n'est pas nécessaire et qu'elle est injuste. On réclame une enquête approfondie. J'ai cité ce passage parce que je crois qu'une lettre d'une chambre de commerce a beaucoup plus de poids, auprès de mes amis libéraux et tories, que toute autre lettre, même venant d'autorités religieuses, parce qu'ils attachent la plus grande importance aux vues de ces associations.

Je prétends donc que la répudiation de cette majoration des tarifs-marchandises devrait compter à partir d'aujourd'hui, bien que douze jours se soient écoulés depuis l'application des nouveaux tarifs. Sans doute les régies sont-elles disparues depuis des mois, mais je tiens à dire,—sans que cette proposition, soyez-en sûrs, vienne de quelque source communiste,—que le Gouvernement devrait rétablir les régies, comme les membres de notre groupe et la population de plusieurs régions du pays le lui ont demandé à maintes reprises.

Comme la chambre de commerce, je propose une enquête complète sur les immobilisations des chemins de fer afin que nous sachions exactement ce qu'ils valent intrinsèquement et ce qu'ils devraient exiger comme frais fixes. Comme ils sont surcapitalisés,—ainsi que le prouvent les autorités que j'ai citées,—qui peut dire, je le demande, en consultant les bilans, si les réserves qu'ils mentionnent au compte des dépréciations sont justifiées tant que nous ne saurons pas quels sont les capitaux fixes de ces entreprises ferroviaires? Qui peut dire si les pourcentages de leurs recettes indiquent leurs véritables recettes alors que personne ne connaît la valeur de ces entreprises.

Pour ce motif, j'estime que dans l'intérêt du pays et en toute justice pour la population, le Gouvernement devrait accepter les trois propositions que j'ai faites.

Puis-je mentionner de nouveau la Chambre de commerce d'Edmonton. Elle est d'avis que la question du tarif-marchandises est la plus importante qui confronte l'économie canadienne à l'heure actuelle. Je ne dirai pas que j'y attache la même importance nationale, mais c'est un élément considérable et cette opinion est conforme à celle qu'a exprimée l'honorable représentant de Rosetown-Biggart (M. Coldwell), chef de notre parti, lorsqu'il a dit que si l'on applique ce tarif-marchandises, il en résultera une tension des relations canadiennes.

L'honorable député de Lethbridge (M. Blackmore) est allé plus loin. Il a déclaré que cette tension serait si forte qu'elle pourrait causer un accroc grave à l'unité nationale au Canada. La Chambre de commerce d'Edmonton semble être à peu près du même avis.